

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 9

Pouvoirs : 0

Votants : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures 30, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 16 décembre 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excuse (s): BROUHENA Christelle, LAROCHE Romain

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir(s)

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

592- DELIBERATION APPROBATION COMPTE RENDU CLECT

Monsieur le informe le conseil municipal que le compte-rendu de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui s'est réunie le 30 novembre 2023 au siège de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis comportait une erreur sur le calcul des charges transférées ; à savoir :

Le calcul des charges transférées est revu sur la base des contributions 2022 du SDIS, or les montants indiqués dans le tableau sont ceux de 2023. Cela ne correspond ni à la lettre ni à l'esprit de la délibération qui prévoyait bien que l'augmentation de la cotisation du service incendie devait être prise en charge par la communauté de communes et non par les communes.

Après avoir entendu celui-ci, le conseil décide à l'unanimité d'approuver la version modifiée du compte-rendu de la CLECT.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN Marie-Pierre

Certifié exécutoire le 14 janvier 2025

Transmis en préfecture le 14 janvier 2025